# **COMMUNE DE MAGNÉ**

# LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ,

ET LE QUATORZE OCTOBRE À 19 HEURES 00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNÉ DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR LABORDERIE Gerard, MAIRE.

Date de la convocation : 9 OCTOBRE 2025

Étaient présents: Mesdames et Messieurs: LABORDERIE Gérard, BILLAUD Sébastien, ALLEIN Aurélie, TROMAS Catherine, CAILLEAUD Cyril, BAUDOUIN Michèle, CHAUVET Francette, GUILBOT Bernard, JOLYS René, LAPEGUE Karine, LE SAUZE Sandrine, PATEJ Laurence, VALLET Jean-Claude, VIOLLET Etienne, ADAM Bernard, ANDREU Véronique, MARRET Nathalie

**Etaient excusés et représentés :** FICHET Éric à GUILBOT Bernard, BODET Roger à LABORDERIE Gérard, HAGNIER Maryse à LAPEGUE Karine, JACOMET Sylvie à LE SAUZE Sandrine, PRIVE Franck à BILLAUD Sébastien

Etaient excusées et non représentées :

**Etait Absent:** 

Secrétaire de séance : CHAUVET Francette

Ordre du Jour:

### Ordre du Jour :

## A retirer en début de séance :

- Classement de la voirie « Impasse de la Demoiselle » du lotissement « Plaine de Jousson »
- Groupement de commande entre Syndicat Intercommunal de Desserte par voie de Terre des Marais Mouillés (SIDVMM) et SIVOM de Mauzé et les communes pour la réalisation des travaux de desserte

### A ajouter en début de séance :

- validation APS des Etudes Rénovation énergétique des bâtiments
- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025 A REPORTER prochaine séance
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT) de la CAN du 15 septembre 2025 sur la réévaluation des charges de fonctionnement liées au transfert de la médiathèque de Prahecq
- ♥ Convention cadre de participation partenariat avec COULON
- Avis du conseil municipal sur la Demande d'enregistrement de la SAS Deux Sèvres Biogaz 6 relative à l'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Frontenay Rohan Rohan consultation du public du 3/09 au 2/10/2025
- Etudes Rénovation énergétique des bâtiments marché de maitrise d'œuvre par procédure avec négociation : validation APS **A AJOUTER**
- 🔖 Vente de la MAISON GOETHALS sise 5 place du Général LARGEAU cadastrée parcelle AE nº583
- Substitution de co-financement avec Niort Agglo pour l'anniversaire des 10 ans de la médiathèque « l'île aux livres » le 25 octobre 2025
- Classement de la voirie « Impasse de la Demoiselle » du lotissement « Plaine de Jousson » : intégration dans le domaine public **A RETIRER**
- Modification n°3 au PLUI-D
- Acquisition dans le domaine privé de la commune : régularisation de la rétrocession à l'euro symbolique de la parcelle AD397 de 70 ca aménagée en trottoir sise chemin des Ajoncs

- Groupement de commande entre Syndicat Intercommunal de Desserte par voie de Terre des Marais Mouillés (SIDVMM) et SIVOM de Mauzé et les communes pour la réalisation des travaux de desserte A RETIRER
- ♥ Opération « création d'un parc de loisirs intergénérationnel » : validation de la PHASE 3 de travaux
  - o validation de l'Avant-Projet définitif (AVP) du paysagiste-concepteur avenant 5 : forfait DEFINITIF
  - o approbation du programme et enveloppe financière pour la consultation d'un marché de travaux
  - o demande de subventions
- Personnel:
  - Protection sociale complémentaire (PSC) / volet « risque prévoyance » et volet « risque santé » : choix du dispositif de participation retenu et participations de l'employeur à compter du 1er janvier 2026
  - Création de deux emplois permanents au service administratif au 1er janvier 2026 à temps complet et autorisant l'élu à recourir à un agent contractuel pour faire face à la vacance de l'emploi (articles L332-8-2° et L332-9 du CGFP)
- ♥ Compte rendu des décisions du Maire
- ♥ Questions diverses & informations

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

REPORT DU VOTE à la prochaine séance - Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025\_10\_01

Objet : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 15 septembre 2025

Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025\_10\_02

Objet : Convention cadre de partenariat pour la réalisation de projets communs entre les communes de Magné et de Coulon

Adoptée à l'unanimité avec RESERVES

Réf.: 2025\_10\_03

Objet : Avis sur la Demande d'enregistrement de la SAS Deux Sèvres Biogaz 6 relative à l'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Frontenay Rohan Rohan – consultation du public du 3/09 au 2/10/2025

Adoptée à la majorité des votants

(O POUR ET 3 CONTRES - ADAM Bernard, ANDREU Véronique, MARRET Nathalie ET

19 ABSTENTIONS - LABORDERIE Gérard, BILLAUD Sébastien, ALLEIN Aurélie, TROMAS Catherine, CAILLEAUD
Cyril, BAUDOUIN Michèle, FICHET Éric, BODET Roger, CHAUVET Francette, GUILBOT Bernard, HAGNIER Maryse,
JACOMET Sylvie, JOLYS René, LAPEGUE Karine, LE SAUZE Sandrine, PATEJ Laurence, PRIVE Franck, VALLET JeanClaude, VIOLLET Etienne)

Réf.: 2025\_10\_04

Complète et modifie les délibérations n°2024\_07\_17 du 9 juillet 2024 ; n°2024\_10\_14 du 8 octobre 2024 ; et n°2024\_12\_13, n°2024\_12\_13 du 12 décembre 2024, n°2025\_02\_08 du 13 février 2025 et n°2025\_04\_18 du 10 avril 2025

Objet : Opération de Rénovation énergétique de bâtiments communaux :

 Approbation des études phase de l'Avant Projet Sommaire (APS) de la salle polyvalente

Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025\_10\_05

complète les délibérations n°2017\_03\_08 du 15 mars 2017 et n°2025\_02\_03 du 13 février 2025

Objet : vente définitive de la maison « Hons-Goethals » cadastrée AE n°583

Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025\_10\_06

Complète la délibération n°2025\_06\_02 du 25 juin 2025

Objet : Culture - Les 10 ans de la médiathèque intercommunale « l'île aux livres » de Magne - spectacle le 25 octobre 2025 « Pas si bête » par la Cie « Cirque en scène » : convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du niortais

Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025\_10\_07

Objet: AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DÉPLACEMENT (PLUI-D)

Adoptée à l'unanimité avec RESERVES

Réf.: 2025\_10\_08

Objet : Acquisition dans le domaine privé de la commune : régularisation de la rétrocession à l'euro symbolique de la parcelle AD 397 de 70 ca aménagée en trottoir sise Chemin des Ajoncs

Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025 10 09

Complète les délibérations n°2023\_10\_08 du 3 octobre 2023 et n°2024\_07\_13

Objet : projet de création d'un Parc paysager et de loisirs intergénérationnel à l'arrière de la Salle Omnisports

- validation de l'Avant-Projet définitif (AVP) de la PHASE 3 de travaux du paysagiste-concepteur avenant 5 : forfait DEFINITIF
- o autorisation de signature de l'avenant n°5 au marché pour validation de la rémunération définitive au stade de l'AVP

Adoptée à l'unanimité des votants (3 ABSTENTIONS - ADAM Bernard, ANDREU Véronique, MARRET Nathalie)

Réf.: 2025\_10\_10

Complète les délibérations n°2024\_07\_13, n°2024\_07\_14 du 9 juillet 2024 et n°2025\_10\_09 du 14 octobre 2025

Objet : projet de création d'un Parc paysager et de loisirs intergénérationnel

- à l'arrière de la Salle Omnisports :
  - Approbation du programme et enveloppe financière de la PHASE 3 de travaux pour la consultation d'un marché de travaux
  - o lancement de la consultation d'un marché de travaux

Adoptée à l'unanimité des votants (3 ABSTENTIONS - ADAM Bernard, ANDREU Véronique, MARRET Nathalie)

Réf.: 2025\_10\_11

Complète les délibérations n°2024\_07\_13, n°2024\_07\_14 du 9 juillet 2024 et n°2025\_10\_09 et n°2025\_10\_10 du 14 octobre 2025

Objet : projet de création d'un Parc paysager et de loisirs intergénérationnel à l'arrière de la Salle Omnisports :

o demande de subventions de la PHASE 3 de travaux

Adoptée à l'unanimité des votants (3 ABSTENTIONS - ADAM Bernard, ANDREU Véronique, MARRET

Réf.: 2025\_10\_12

complète les délibérations n°2022\_02\_02 du 8 février 2022, n°2023\_11\_07 du 28 novembre 2023, n°2024\_12\_08 du 12 décembre 2024 et du n°2025\_02\_09 du 13 février 2025

Objet : Protection sociale complémentaire (PSC)/ volet risque PREVOYANCE et volet risque SANTE : décision pour le Comité Social Territorial (CST) du CDG79

choix du dispositif et participation de l'employeur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025\_10\_13

Objet : délibération portant création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal 2° cl au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à temps complet et autorisant l'élu à recourir à un agent contractuel pour faire face à la vacance de l'emploi (articles L332-8-2° et L332-9 du code général de la fonction publique)

Adoptée à l'unanimité

Réf.: 2025\_10\_14

Objet : délibération portant création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal 1° cl au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à temps complet et autorisant l'élu à recourir à un agent contractuel pour faire face à la vacance de l'emploi (articles L332-8-2° et L332-9 du code général de la fonction publique)

Adoptée à la majorité des votants (2 CONTRES - TROMAS Catherine, FICHET Éric ET 1 ABSTENTION - BAUDOUIN Michèle),